

PREMIER MINISTRE



> Questions sociales

<u>Le Centre d'analyse stratégique vient de publier</u> <u>sa Note d'analyse n°205*</u>

La prévention précoce : entre acquis et controverses, quelles pistes pour l'action publique ?

Cinq ans après la publication controversée de l'expertise collective de l'INSERM sur les troubles de conduite chez l'enfant et l'adolescent, quel bilan peut-on tirer des actions visant à prévenir de façon précoce les risques de vulnérabilité sociale et psychologique ?

Certaines études, essentiellement anglo-saxonnes, indiquent que la mise en place de politiques de prévention dès le plus jeune âge, avant que ne surviennent des risques identifiés, serait efficace sur le long terme du point de vue de la santé, de la réussite scolaire, voire des incivilités. Ces politiques permettraient d'éviter des interventions curatives plus coûteuses pour la collectivité et aux résultats parfois incertains. Elles viendraient s'ajouter aux dispositifs de prévention à vocation universaliste, moins efficients pour les publics les plus fragiles.

De nombreux professionnels invitent toutefois à aborder avec précaution la question d'un plus grand ciblage des dispositifs de prévention précoce, voire émettent des réserves sur le principe même de leur mise en œuvre. Faut-il vraiment prévenir dès le plus jeune âge la survenue de risques dont rien n'assure qu'ils se réaliseront dans les faits ? Où placer la limite entre la prévention et le contrôle ? En d'autres termes, le remède n'est-il pas pire que le mal ?

Dans les faits, de nombreux programmes expérimentaux se sont développés en France ces dernières années, à partir de méthodologies principalement issues des États-Unis et du Québec. Il importe alors de déterminer si ces programmes innovants parviennent à concilier critères d'efficacité et principes éthiques. Cette démarche requiert avant tout l'étude du contenu de ces actions, de leurs modes opératoires, c'est-à-dire identification des publics cibles, modes de coordination entre professionnels, contenu des programmes, et des évaluations disponibles.



Contact Presse:

Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr Tel:+33 [0] 1 42 75 61 37

Port.: 06 46 55 38 38

Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre: le Conseil d'analuse économique. le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

Les propositions du Centre d'analyse stratégique :

Proposition 1: Développer les programmes de prévention précoce ciblés sur les 0-12 ans en complémentarité avec les dispositifs de prévention universalistes existants.

Proposition 2: Garantir dans les programmes de prévention précoce ciblés l'application des cinq principes d'action suivants :

- libre participation et encouragement à l'implication des parents
- complémentarité entre actions en dehors et au sein du domicile des bénéficiaires
- perspective de réintégration des bénéficiaires dans les dispositifs universalistes
- intervention conjointe sur les enfants et les parents ;
- intégration d'une dimension participative dans les évaluations scientifiques des programmes.

Note d'analyse disponible sur http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1305 Rubrique publications

* Cette note s'inscrit dans le cadre d'un cycle de séminaires intitulé "La cohésion sociale par ses instruments" qui s'achèvera en avril 2011. Il est le fruit d'un partenariat entre le Centre d'analyse stratégique et la Direction générale de la cohésion sociale (http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1249). Les propositions contenues dans la présente note prolongent le séminaire commun du 13 décembre 2010 consacré aux dispositifs de prévention précoce et n'engagent que le Centre d'analyse stratégique.



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr Tel:+33 [0] 1 42 75 61 37

Port.: 06 46 55 38 38